



## FICHE N°2 : Les formations sur Parcoursup

### 1/ Est-ce que toutes les formations sont proposées sur Parcoursup ?

L'essentiel des formations du premier cycle de l'enseignement supérieur est proposée sur Parcoursup : environ **14 000 formations** sont disponibles en 2019. L'offre s'enrichit considérablement à partir de 2019 et toutes les formations seront accessibles par Parcoursup en 2020.

Vous avez accès :

- **à des formations sélectives** (CPGE, BTS, DUT, écoles, IFSI, EFTS, etc.) dont l'admission se fait sur dossier voire par concours ou avec des entretiens de sélection.
- **à des formations non-sélectives** (licence, 1<sup>ère</sup> année commune aux études de santé - PACES).

### 2/ Et si la formation à laquelle je souhaite m'inscrire ne figure pas sur Parcoursup ?

Certaines formations ne sont pas encore sur la plateforme : certaines écoles de commerce ou d'ingénieurs, les instituts d'études politiques et certaines écoles spécialisées, etc.

Dans ce cas, contactez directement l'établissement concerné pour vous informer sur les dates et les modalités d'inscription.

Pensez-bien à vous désinscrire de la plateforme si vous choisissez une formation hors Parcoursup et à télécharger l'attestation qui le justifie. Cette attestation sera téléchargeable à compter du 22 janvier 2019.

### 3/ Comment connaître la liste des établissements référencés sur Parcoursup ?

Vous pouvez consulter l'ensemble des formations présentes sur Parcoursup à l'aide de son moteur de recherche.

### 4/ Quelles sont les types de formations disponibles sur Parcoursup ?

- . Licences universitaires (1<sup>ère</sup> année en université)
- . PACES, donnant accès à 4 filières : médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique
- . BTS (brevet de technicien supérieur)
- . BTSA (brevet de technicien supérieur agricole)
- . DUT (Diplôme universitaire de technologie) des IUT (Instituts Universitaires de Technologie)
- . DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques)
- . DU (Diplôme d'Université)

- DCG (*Diplôme de Comptabilité et de Gestion*)
- CUPGE (*Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles*)
- CPES (*Classe Préparatoire aux Études Supérieures*)
- CPGE (*Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles*)
- DMA (*Diplôme des Métiers d'Art*)
- DTS (*Diplôme de Technicien Supérieur*)
- les 20 *Écoles Nationale Supérieures d'Architecture publiques, rattachées au ministère de la Culture*
- MANAA (*Mise À Niveau en Arts Appliqués*)
- MANH (*Mise A Niveau en Hôtellerie*)
- la plupart des formations d'écoles d'ingénieurs et en ingénierie des écoles supérieures d'art
- la plupart des écoles de commerce
- des formations paramédicales et sociales dont les DTS en imagerie médicale et radiologie thérapeutique et les DE manipulateur d'électroradiologie médicale
- des mentions complémentaires

Et depuis cette année :

- IFSI (*Instituts de Formation en Soins Infirmiers*)
- EFTS (*Etablissement de formation en Travail Social*)

## 5/ Quels sont les établissements hors Parcoursup ?

Quelques exemples de formations qui ne sont pas proposées dans Parcoursup :

- université Paris Dauphine
- sciences Po Paris et IEP (*Instituts d'études politiques*)
- certaines écoles paramédicales et sociales
- certaines écoles supérieures d'art
- certaines écoles de commerce
- certaines écoles d'ingénieurs
- certaines écoles privées des arts appliqués, de gestion, transport, secrétariat, etc.